



## **CST et FS-SSCT DAJ, DICOM, SG, CAB, IG et DTEC du 5 juin 2024**

**Présidés par M. Emmanuel Grégoire**

Vos représentants syndicaux ont appelé l'attention sur la sécurité des bâtiments de la Ville de Paris et plus spécifiquement sur l'Hôtel de Ville et son restaurant administratif (voir notre déclaration liminaire).

Nous demandons, en effet, des **mesures de sécurité supplémentaires** à celles déjà en place : alarme spécifique anti intrusion, exercices anti intrusion, consignes en cas de fusillade ou d'attentat, sécurité incendie durant la période des JOP 2024...

### **Comité Social Territorial**

Tous vos représentants syndicaux ont approuvé solidairement l'application de mesures temporaires du télétravail dans le cadre des JOP 2024.

Le télétravail sera donc assoupli du 14 juillet au 8 septembre 2024 et restera régi par le principe de volontariat des agents.

- Les agents disposant d'une convention de télétravail dans l'application FMCR pourront télétravailler jusqu'à 5 jours par semaine (pour les missions télétravaillables et selon les nécessités de service)

Un tiers lieu temporaire pourra être déclaré à l'encadrant sous réserve d'être joignable et disponible durant les horaires de service.

- Les agents ne disposant pas d'une convention de télétravail dans l'application FMCR pourront formaliser une demande de télétravail par mail soumis à la

validation de l'encadrant sous réserve d'avoir le matériel nécessaire et une connexion internet.

Au Cabinet de la Maire, les agents qui ne télétravaillent pas, bénéficieront d'une flexibilité horaire : de 10h00 à 16h00.

**La CFTC a souligné l'inégalité de traitement entre agents disposant du badgeage unique et agents badgeant 4 fois par jour durant cette période.** La CFTC considère, en effet, que les agents qui badge à 4 reprises durant une journée, se trouveront dans une situation préjudiciable durant cette période des JOP 2024.

A également été votée l'évolution du pôle événementiel de la DICOM avec l'intégration de la mission partenariat au sein de celui-ci.

## **Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et Conditions de Travail**

À la demande des représentants du personnel, l'administration a proposé un calendrier et les modalités de **visite de la FS-SSCT des bureaux des 6 directions** représentées. Ces visites ont pour but de relever les dysfonctionnements d'ordre matériel (manque de lumière, fenêtre à changer, branchement électrique dangereux à modifier, etc..) et ainsi d'améliorer le quotidien de chaque agent.

Enfin vos représentants se sont **abstenus** de voter la réouverture de la boutique Paris rendez-vous DICOM.

Nous avons émis des réserves quant aux missions qui ne nous semblent plus clairement définies telle que la mission d'information. De plus, nous souhaitons obtenir des garanties concernant l'avenir de lieu de vente et d'information qui s'appellera, désormais, Paris la boutique.

Notre vigilance reste de mise.

*Vos représentants **CFTC***

*Séverine Roseau, Sébastien Nguyen Van Tam, Christiane Dijoux*